



L'Option Arts plastiques

Lycée Pierre Larousse de Toucy.



Qu'est-ce que l'on fait dans un cours d'Arts Plastiques ?

« Attention, il ne s'agit pas d'un cours de dessin ! »

L'enseignement des Arts Plastiques au lycée repose sur 3 composantes qui sont imbriquées :

- une pratique artistique, afin de développer l'inventivité et les capacités expressives.
- de la réflexion critique.
- un apport culturel, afin de nourrir l'imaginaire et élargir sa culture personnelle.



Seront pratiquées des techniques variées telles que le dessin, la peinture, la sculpture, la photographie, l'infographie ou la vidéo...

En seconde les élèves sont très guidés, puis les objets d'études deviennent de plus en plus ouverts jusqu'à la terminale où ils mènent des projets personnels ou collectifs.

Les compétences attendues :

La maîtrise du dessin n'est pas obligatoire, mais des compétences en Arts Plastiques sont nécessaires !



On attend d'un élève inscrit en Arts Plastiques :

- De la curiosité en général, mais également vis à vis de l'art.
- De l'envie de réaliser des projets personnels ou de groupe.
- De la motivation donc, mais également de l'autonomie.

L'option Arts Plastiques c'est aussi l'occasion de voir des œuvres lors de visites d'expositions et d'apprendre à présenter son travail ...

Chose importante pour s'exprimer et s'épanouir avec cette orientation :

«Prendre plaisir à faire» !

Le recrutement :

L'enseignement, de 2h de cours par semaine, étant axé sur la pratique, c'est une option au recrutement limité.

Un dossier est à transmettre, soit à Mme Chardonnet : Myriam-Ali.Chardonnet@ac-dijon.fr soit au secrétariat du lycée de Toucy : 0891168l@ac-dijon.fr

Il doit être constitué d'une lettre de motivation et d'images de travaux (dessins, peinture, photographies, etc.). Et, si possible, d'une recommandation de votre professeur d'arts plastiques de collège et des photocopies de bulletins de 3ème (1er et 2nd trimestres).



Mme Chardonnet,
professeur d'arts plastiques.

